

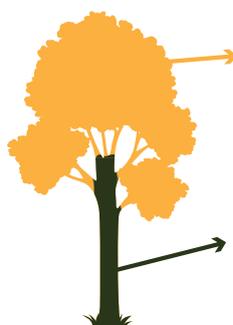
## D'OÙ VIENT LE COMBUSTIBLE DES CHAUFFERIES BOIS ?

Il est issu de 3 types de ressources :

1

La **forêt** et tous les **espaces boisés** linéaires (haies) ou autres (parcs, ...)

Les produits transformés en combustible sont les **bois d'éclaircie, d'élagage** et les **divers rémanents** (branches) et tous les **sous-produits de la sylviculture** et de l'**exploitation forestière**.



40% DESTINATION  
BOIS-ÉNERGIE  
OU BOIS D'INDUSTRIE

60% DESTINATION  
BOIS D'OEUVRE :  
PARQUETS,  
CHARPENTES,  
MEUBLES...

30% PRODUITS  
CONNEXES  
DE SCIERIE

30%  
BOIS D'OEUVRE

2

La **transformation du bois** (1<sup>ère</sup> transformation = scierie ou 2<sup>nd</sup>e transformation = charpente, ébénisterie, ...)

Les produits transformés en combustible bois sont les connexes : les **écorces**, les **sciures**, les **copeaux**, les **dosses**, les **délinures**, les **chutes** et les **culées**. Le **scieur achète un cylindre et valorise les parallépipèdes** en bois d'œuvre (planches, poutres...).



3

Les produits **bois en fin de vie** = emballages bois non traités

Ce sont les palettes et emballages de bois non traité. Ils deviennent des combustibles bois après déferrillages, broyages et affinages Ce combustible bois très sec sera ensuite mélangé aux autres ressources.

\*réglementation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) à suivre, ces produits passent tous par une certification de Sortie de Statut de Déchet (SSD) imposant des analyses chimiques.

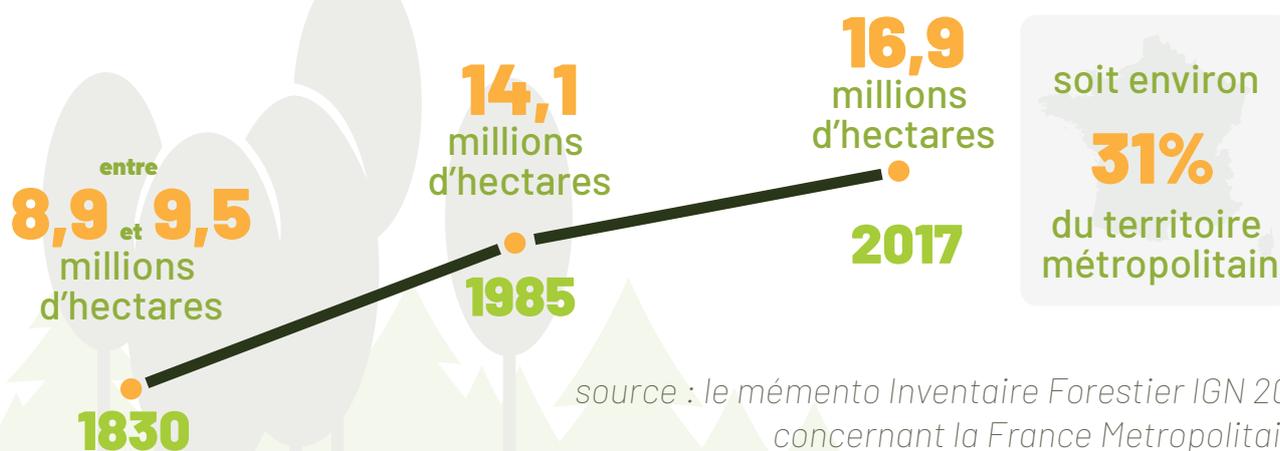


# LE BOIS ÉNERGIE PARTICIPE À LA DÉFORESTATION

# FAUX

## ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE FORESTIÈRE FRANÇAISE

La forêt française a doublé en surface en 1 siècle :



La forêt du Cantal :

représente

# 26%

du territoire cantalien

elle est composée de

# 2/3

de feuillus

elle est à

# 80%

privée

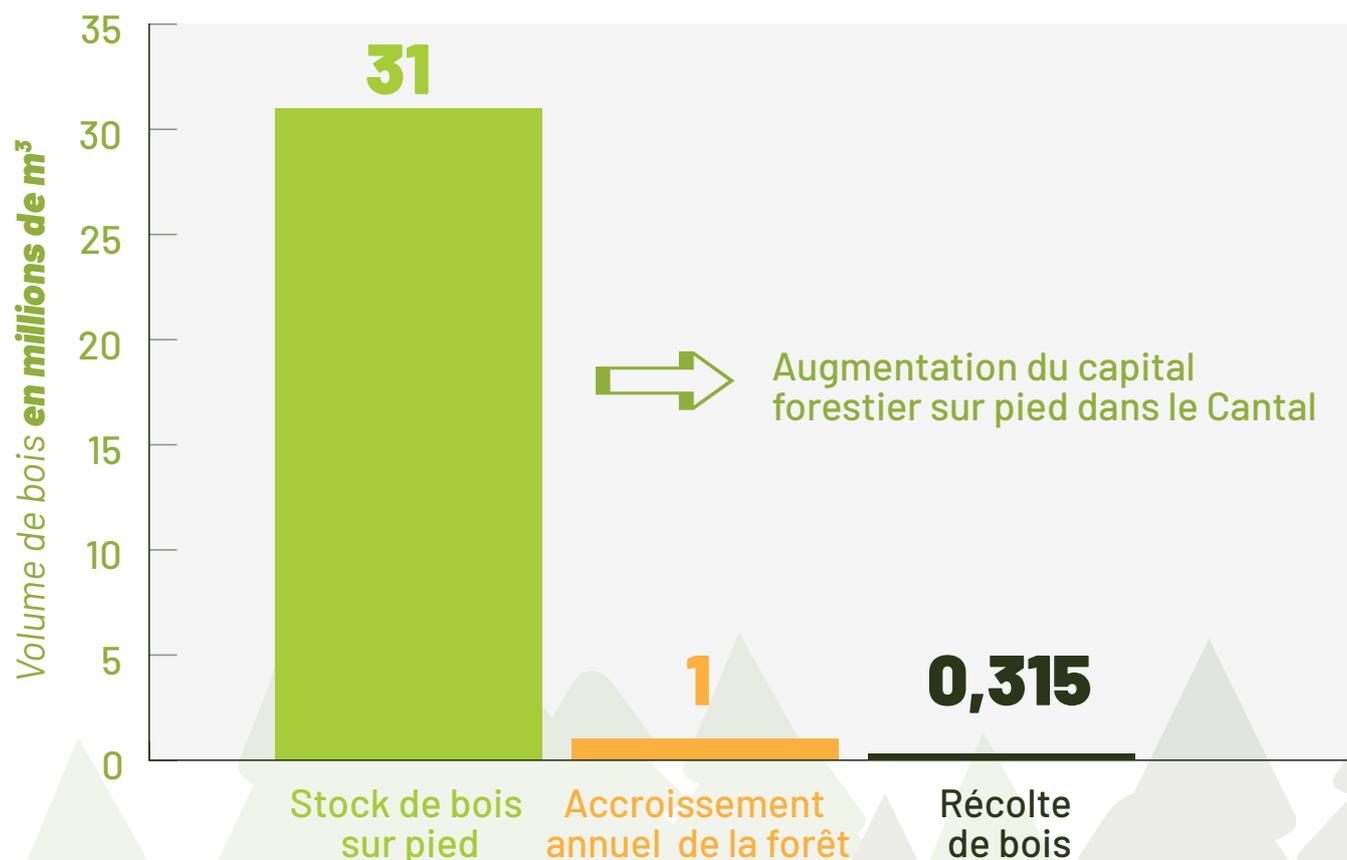


LES FORÊTS CANTALIENNES NE  
PEUVENT PAS FOURNIR LE BOIS  
ÉNERGIE NÉCESSAIRE

**FAUX**

La forêt cantalienne est sous exploitée :

elle produit **7 m<sup>3</sup>/ha/an** et la **récolte annuelle** est de **2 à 4/m<sup>3</sup>/ha/an**.



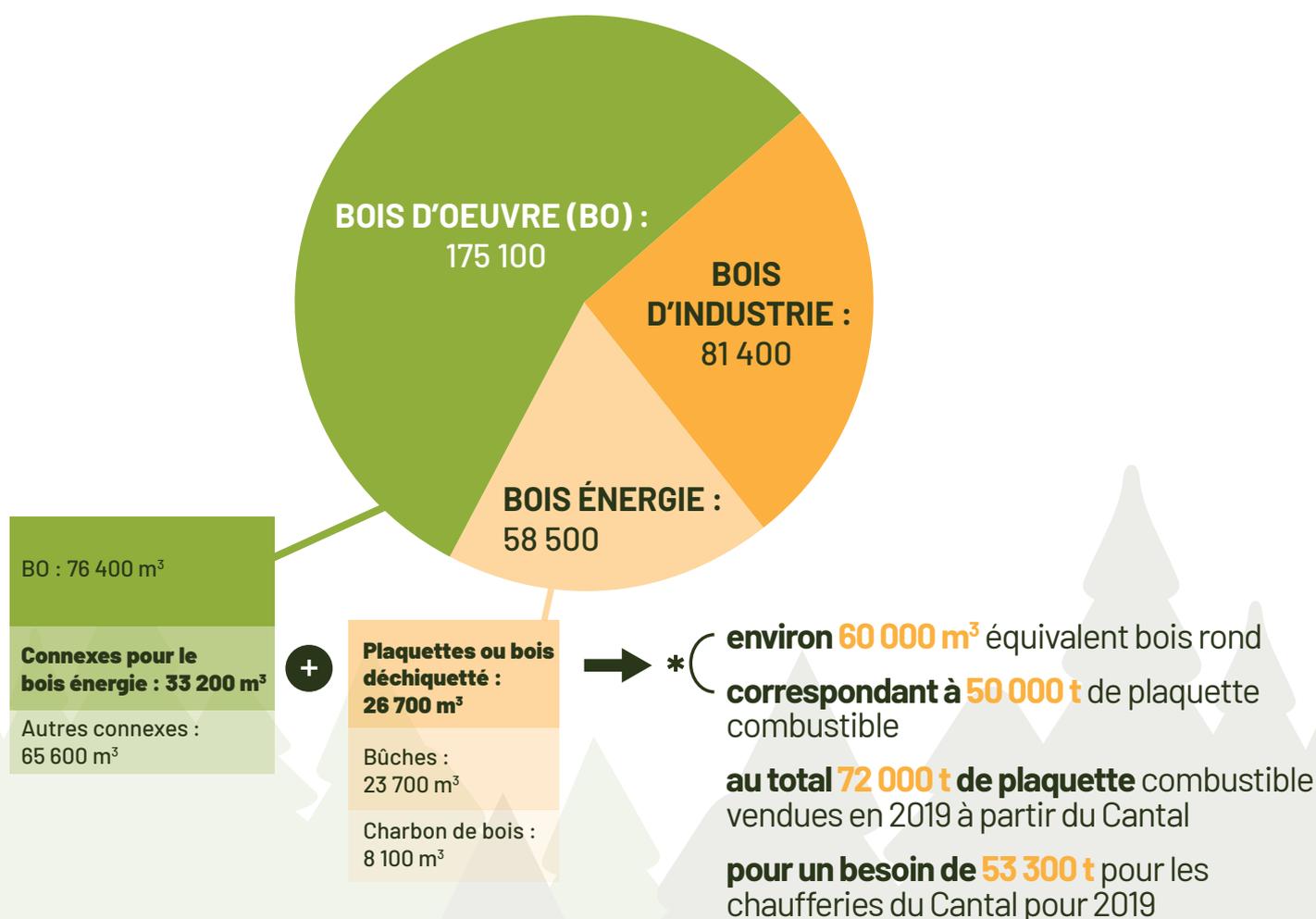
source : IGN campagnes 2009-2013



# LES CHAUDIÈRES BOIS DU CANTAL PILLEN LA RESSOURCE FORESTIÈRE

# FAUX

## 315 000 M<sup>3</sup> DE BOIS RONDS RÉCOLTÉS ANNUELLEMENT DANS LE CANTAL



\* l'autoconsommation de plaquette, la production agricole de bois déchiqueté, les bois d'emballages broyés en combustible et les flux entre départements n'étant pas comptabilisés dans ces chiffres

sources :

- Chiffres issus de la dernière enquête du service de la statistique du Ministère de l'Agriculture - 2019

- Enquête annuelle ENERGIES 15 auprès des 20 approvisionneurs de chaufferies bois du Cantal - 2019



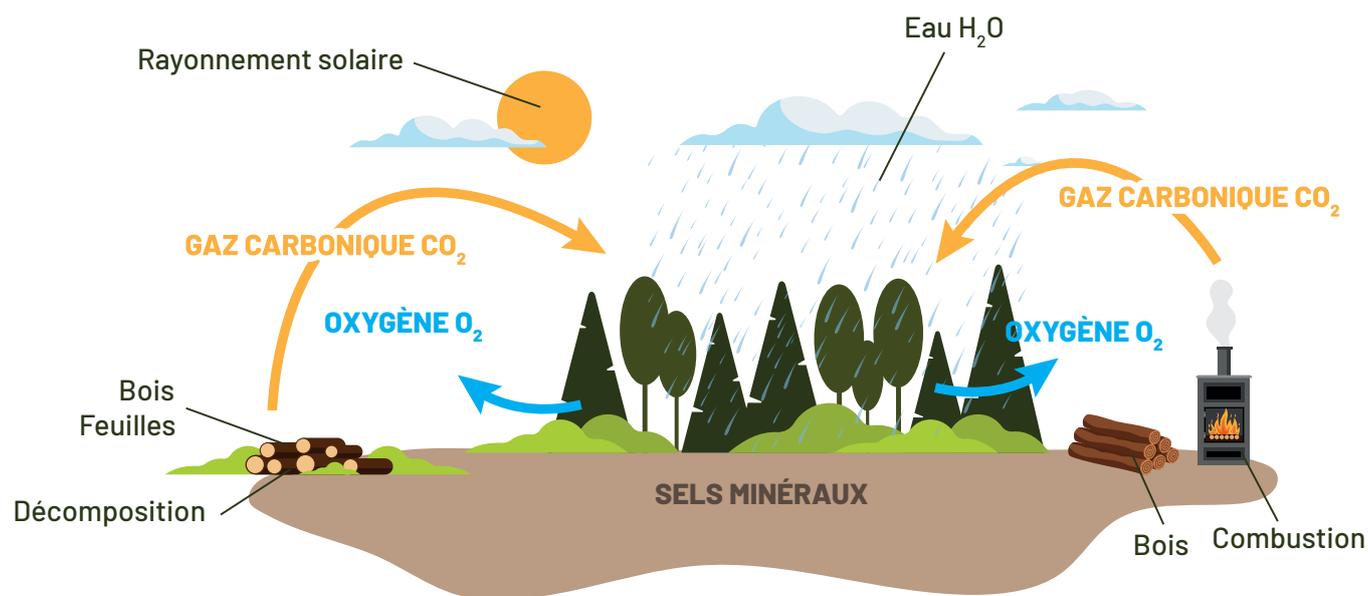
# LE CHAUFFAGE AU BOIS PARTICIPE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

# FAUX

**Le bois, lors de sa combustion, restitue à l'atmosphère le CO<sub>2</sub> fixé lors de sa croissance** grâce à la photosynthèse, il en est de même lors de sa décomposition en forêt. **Ce CO<sub>2</sub> relâché est refixé par toute la végétation en croissance**, il s'agit d'un cycle à échelle de temps humaine contrairement au pétrole et au gaz.

**Le bois énergie en France est donc neutre d'un point de vue du gaz carbonique** et ne participe pas à l'effet de serre. Il permet même de le réduire en limitant le recours aux énergies fossiles et le brûlage de bois à l'air libre (interdit!)

## CYCLE NEUTRE DU CO<sub>2</sub>



# LA PRODUCTION DE COMBUSTIBLE BOIS NÉCESSITE BEAUCOUP D'ÉNERGIE

# FAUX

## Energie nécessaire pour produire les combustibles bois :

POUR PRODUIRE 1 TONNE DE	CAPABLE DE FOURNIR	IL FAUT
• Bûche	3000 kWh	240 kWh
• Plaquette	3000 kWh	150 kWh
• Granulé	4600 kWh	828 kWh
	<b>D'ÉNERGIE RENOUELABLE</b>	<b>D'ÉNERGIE FOSSILE</b>

## Energie fossile nécessaire pour les différentes énergies :

POUR PRODUIRE 1 KWH DE	IL FAUT
• Bûche	0,08 kWh
• Plaquette	0,05 kWh
• Granulé	0,18 kWh
• Gaz	1,21 kWh
• Fioul	1,45 kWh
• Électricité	3,03 kWh
	<b>D'ÉNERGIE FOSSILE</b>

source : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)



**Energies 15**

### ADRESSE

ENERGIES 15  
Chambre d'Agriculture du Cantal  
26 rue du 139<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie,  
15002 - AURILLAC Cedex

### TÉLÉPHONE

04 71 45 55 68

<https://www.energies15.fr/>